

<http://www.snetap-fsu.fr/Pays-de-la-Loire-Conditions-de.html>



Section régionale des Pays de la Loire

Pays de la Loire : Conditions de rentrée inadmissibles

- En Région -

Date de mise en ligne : jeudi 23 juin 2011

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

****Communique a l'occasion du [CTPR](#) du 14 juin 2011**

Les conditions annoncees pour la rentree 2011 sont inadmissibles.

Comme partout en France, la [DGH](#) accordee a la region Pays de la Loire ne correspond pas aux besoins. Depuis plusieurs mois, le [SRFD](#) nous dit qu'il manque pres de 4000h pour fonctionner correctement.

Si cette politique de casse du service public d'education n'est pas nouvelle, peu a peu l'enseignement agricole public s'enfonc...

- **Nous contestons le dogme de la suppression de postes dans le systeme educatif** consequence et objectif de toutes les reformes scolaires depuis plus de 5 ans.
[RVP](#) (reforme de la voie professionnelle) et reforme du lycee n'ont qu'un seul objectif :supprimer des postes de fonctionnaires.
- exemple : les mutations dans l'interet du service a Aze et Luc'on
- **Nous contestons les choix partisans faits par le SRFD concernant les decisions de structure :**
- exemple : l'ouverture d'une 2nd Pro service a la MFR de Vouvant (15 km de Fontenay).
- **Nous contestons le droit que semble s'arroger le SRFD et la [DGER](#)** de modifier un arrete et un decret en refusant d'attribuer l'ensemble des heures de groupe effectif reduit (re inventant a cette occasion la notion de seuils)
- exemple : pour la classe de 1ere a La Roche sur Yon
- **Nous contestons la notion meme de seuil dans l'ensemble des classes de l'enseignement agricole**, qui induisent pour les etablissements de **refuser des eleves a l'entree en seconde** limitant ainsi l'acces a l'enseignement agricole public, des seuils qui en terminale peuvent induire le **refus d'eleves redoublants**

exemple : un seuil de 16 eleves en 2nd Pro hippique a Laval (119 demandes et candidats aux test d'entree)

- **Nous contestons la suppression des options facultatives dans l'ensemble des etablissements de la region Pays de la Loire** entrainant un financement local (au detriment d'autres cours payes par les familles sur budget d'etablissement) de ces heures pourtant essentielles pour nos eleves.

exemple : la LV2 en bac technologique.

- **Nous contestons l'impreparation "de la rentree" :** A ce jour, 11 juin 2011, les moyens attribues aux

Les établissements ne sont pas connus, le programme du nouveau bac S dans l'enseignement agricole n'est pas connu, les moyens attribués pour l'individualisation ne sont pas connus....

Toutes ces mesures sont uniquement dictées par des critères comptables. C'est inacceptable !

Nous voulons défendre un Enseignement Agricole Public de qualité, qui répond aux besoins du territoire et aux attentes des élèves.

Les personnels n'accepteront pas la casse de l'enseignement agricole public. Nous exigeons les moyens pour nos établissements afin de fonctionner correctement.

Pour toutes ces raisons, le SNETAP-FSU ne sera pas au Comité Technique Paritaire Régional (CTPR) du 14 juin 2011.

SNETAP-FSU Pays de la Loire - 321, route de St Nazaire. 53013 LAVAL. Contacts : snetap53@gmail.com Tel : 02-43-68-24-93